RCS : ORLEANS
Code greffe : 4502

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 D 00032
Numéro SIREN : 410 766 513
Nom ou dénomination : SCI 2000

Ce dépôt a été enregistré le 04/06/2019 sous le numéro de dépôt 3994

Société Civile
Professionnelle
Titulaire d'un Office
Notarial

JACQUES GUILLON & BENOIT MALON

NOTAIRES ASSOCIÉS

Successeur de la S C P. François LUBINEAU-BIGOT et Jacques GUILLON

11 et 13, Rue du Change
B.P. 32
45190 BEAUGENCY CEDEX
☎ 02 38 44 67 20
Télécopieur : 02 38 44 10 40

CCP La Source 1691-83K

R3994

04 JUIN 2019

ATTESTATION

JE SOUSSIGNE, Maître Jacques GUILLON, notaire associé à BEAUGENCY (Loiret), 11 & 13 Rue du Change,

Certifie et atteste qu'aux termes d'un acte reçu par moi le 16 décembre 1998, "LE DONATEUR", ci-après nommé :

Monsieur Yves Bernard COTTON, directeur commercial, et **Madame Andrée Jeanne DUFOUR**, son épouse, demeurant ensemble à CHANTEAU (45400), 1108, rue des Rasles,

A FAIT DONATION au "DONATAIRE", ci-après nommé :

1°) - **Monsieur Robert André COTTON**, directeur technique, époux de Madame Cassandre Jeanne Yvonne BODU, demeurant à VITRY AUX LOGES (45530), "Les Fouiniers",

2°) - **Madame Catherine Anne Suzanne COTTON**, hôtesse d'accueil, épouse de Monsieur Christophe Jean-Claude René DANONVILLE, demeurant à CHANTEAU (45400), 590, route d'Orléans,

LES BIENS ci-après désigné :

La nue-propriété de 940 parts sociales numérotées de 1 à 940, de la SCI 2000, au capital de 1.500.000 francs, ayant son siège social à SAINT JEAN DE BRAYE (Loiret), Avenue Ampère, identifiée sous le numéro SIREN 410 766 513 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ORLEANS sous le numéro D 410 766 513 (n° de gestion 97 D 32).

Il est attribué à Monsieur Robert COTTON, la nue propriété des parts numéros 1 à 470 et à Madame Catherine DANONVILLE-COTTON la nue-propriété des parts numéros 471 à 940. Chaque part a une valeur, en pleine propriété, de sept cent quarante francs (740,00F).

Cette donation a eu lieu, sans charge.

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A BEAUGENCY,
le 16 décembre 1998.

J. GUILLON et B. MALON
NOTAIRES ASSOCIÉS
BEAUGENCY (Loiret)

Adhérent à l'association agréée du C.S.N. - Paiement par chèque accepté

Réception et téléphone
à partir de 10 h.
Caisse ouverte de
10 h. à 12 h.
et 13 h.30 à 16 h.
Office fermé
le lundi.